



## TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

TCF<sup>®</sup>

**1**

Présentation

**2**

Élaboration du TCF :

> aspects techniques et statistiques

> aspects scientifiques : Conseil scientifique et Comité d'experts

> aspects qualitatifs : le processus de gestion opérationnelle ISO

**3**

Centres agréés, sessions et inscriptions

**4**

Profil du candidat

**5**

Se préparer au TCF

**6**

Documentation TCF réservée aux centres agréés

Le développement des échanges internationaux, la mobilité accrue des personnes et les exigences d'une politique linguistique extérieure fondée sur la promotion du pluralisme culturel et du plurilinguisme ont conduit à la création d'un Test de connaissance du français, le TCF®. Ce test permet à des [publics non francophones](#) de faire évaluer et valider leurs connaissances en français, de façon fiable et reconnue, selon des modalités simples et rapides.

Élaboré à la demande du ministère en charge de l'Éducation nationale, le TCF est administré par le CIEP, établissement public opérateur de ce ministère pour la coopération éducative internationale, qui en assure la gestion pédagogique et financière.

[Test de niveau linguistique en français](#), standardisé et calibré, le TCF positionne les candidats sur l'un des six niveaux de l'échelle définie par le Conseil de l'Europe (*Cadre européen commun de référence pour les langues*) et ALTE (*Association of Language Testers in Europe – Association des organismes européens certificateurs en langue*). Le score obtenu au TCF détermine de façon fiable le niveau de connaissance du français. Il s'adresse à un public qui souhaite connaître son niveau pour des raisons personnelles, professionnelles ou d'études. Ce test offre la garantie d'une méthodologie rigoureuse validée par un Conseil scientifique constitué des meilleurs spécialistes français et européens.

Le TCF, complété par une épreuve spécifique d'expression écrite obligatoire (1h30), est le [test officiel](#) qui accompagne la demande d'admission préalable (DAP) pour les étudiants étrangers qui souhaitent entrer en premier cycle de [l'enseignement supérieur français](#). Il est donc exigé par toutes les universités françaises, les écoles d'architecture et certaines Grandes écoles (Polytechnique, Institut d'études politiques de Paris, INALCO, INSA de Lyon...).

En outre, il existe une version du TCF [pour les relations internationales](#), destinée à évaluer le niveau de compétence en français des futurs fonctionnaires et diplomates internationaux. Des sessions du TCF version « relations internationales » sont organisées à l'ONU, à l'OCDE...

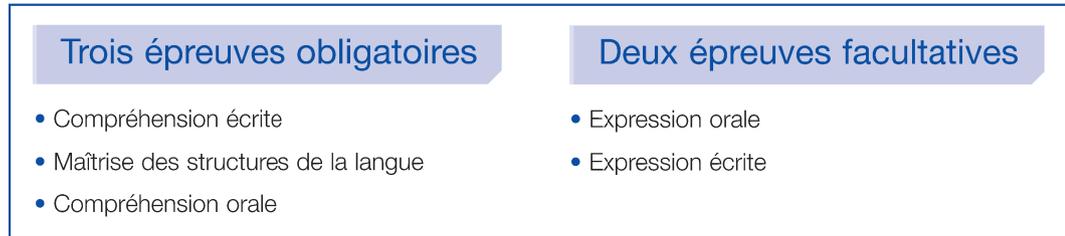
Le TCF peut également être un [outil de politique linguistique](#) pour des ministères étrangers et les postes diplomatiques français. Le rapport d'expertise détaillé remis aux commanditaires permet en effet de connaître de façon fiable l'état des compétences langagières d'une population donnée.

Depuis décembre 2002, le TCF bénéficie d'une certification [ISO 9001 version 2000](#).

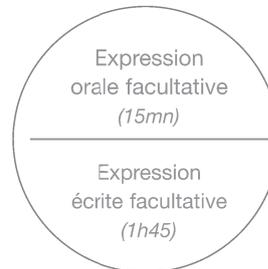
# 1 Présentation

Le TCF se présente, pour **les épreuves obligatoires**, sous la forme d'un questionnaire à choix multiple, comportant 80 items, pour lesquels une seule réponse est possible parmi 4 choix proposés.

Deux **épreuves facultatives** permettent d'évaluer les compétences d'expression. Les questions sont conçues selon un principe de difficulté progressive.



Les épreuves obligatoires se présentent toujours dans l'ordre suivant :



*L'ordre des épreuves facultatives (expression écrite et expression orale) est arrêté par le centre de passation agréé.*

Pour la demande d'admission préalable en premier cycle de l'enseignement supérieur français (DAP), **l'épreuve spécifique d'expression écrite obligatoire** (1h30) est élaborée en relation avec la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'éducation.

La **correction** de l'ensemble des épreuves est centralisée au CIEP.

Les épreuves obligatoires sont corrigées par scanner. Les épreuves facultatives donnent lieu à une double correction, par une équipe de correcteurs formés et habilités.

Les **scores obtenus au TCF sont traduits en 6 niveaux**, allant du niveau A1 au niveau C2, correspondant au *Cadre européen commun de référence* pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues du Conseil de l'Europe et adoptés par ALTE dont le CIEP est membre. Dans un souci de lisibilité, les appellations de ces niveaux ont été simplifiées.

Un dépliant spécifique, disponible au CIEP, présente cette grille de niveaux.

Le TCF positionne donc le candidat à son niveau exact dans chacune des aptitudes langagières. Le test est ainsi la photographie de son niveau de compétence linguistique au moment de sa passation.

L'**attestation de résultats** est délivrée en 48 heures sous format électronique.

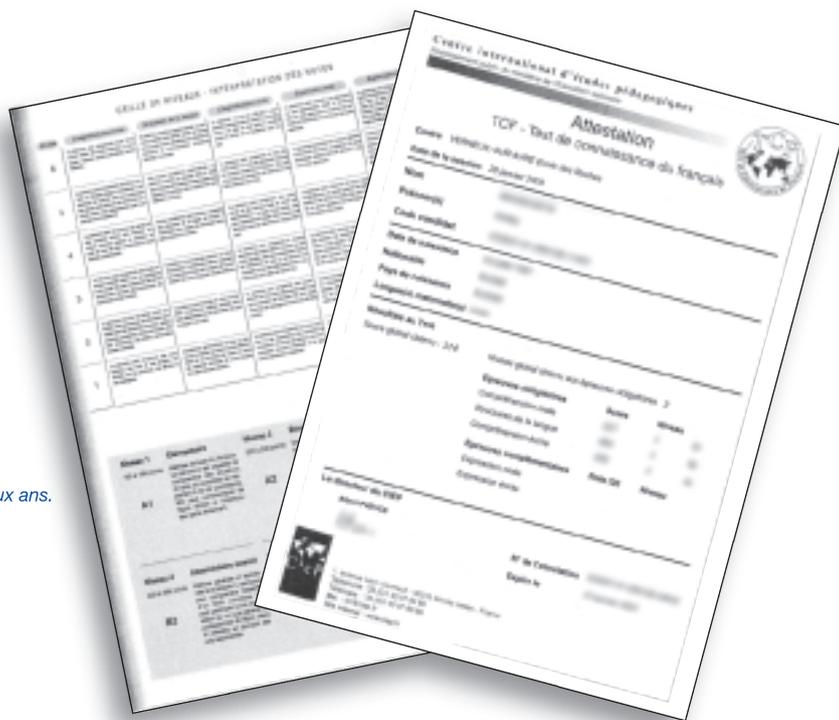
À compter de la date de réception des copies, l'attestation est délivrée sous format papier



Elle comporte des grilles de niveaux et d'interprétation des scores : une grille détaillée par capacité et une grille globale.

Les niveaux sont indiqués en termes de capacités («la personne est capable de...») de façon à ce que les utilisateurs finaux de cette attestation (autorités éducatives ou employeurs) puissent se rendre compte de ce que le porteur de l'attestation est capable de comprendre ou d'exprimer en français.

*Cette attestation est valable deux ans.*



## 2

### Élaboration du TCF :

#### > aspects techniques et statistiques

La conception du TCF repose sur une méthodologie d'une extrême rigueur scientifique. Tout au long des sessions et quelle que soit la version du test, les résultats restent comparables et assurent un positionnement fiable des candidats.

#### La phase de prétest

Des prétests se déroulent au sein d'institutions répondant, au même titre que les centres de tests, à des critères stricts de qualité et ayant obtenu un agrément. Le CIEP recourt à une vingtaine de centres agréés pour les prétests, en France et à l'étranger.

Ces prétests s'inscrivent dans un processus de validation des items permettant d'assurer la fiabilité du test, de garantir les qualités psychométriques de chaque item devant figurer dans le test et de définir précisément quel niveau de compétence en langue française cet item évalue (calibrage de l'item).

En moyenne, le CIEP effectue une dizaine de prétests par an. La population prétestée représente plusieurs milliers de personnes.

## La banque d'items

Les items du TCF sont classés dans une base de données qui centralise les informations de contenu (les supports oraux et écrits et les distracteurs) ainsi que les informations de gestion (codes des items, profils des rédacteurs...).

L'élaboration des items est réalisée par les rédacteurs sur un site Internet spécialisé. Grâce à ce système, la commission interne de validation des items peut assurer le suivi et le contrôle des données à distance.

La banque d'items du TCF rassemble dans une base de données centrale les informations nécessaires :

- à l'exploitation des items en vue de la construction des prétests et des tests destinés aux centres de prétests et aux centres agréés TCF ;
- à la gestion des items au niveau du contenu (saisie par les rédacteurs, interventions des chefs d'équipe, commission interne, intégration des résultats des prétests) ;
- à la gestion administrative (gestion des collaborateurs, commandes).

## > aspects scientifiques

Un Conseil scientifique valide chaque année les options linguistiques et psychométriques prises pour le TCF.

**Président, Bernard CERQUIGLINI**, professeur à l'Université d'Etat de Louisiane, directeur du Centre d'Etudes françaises et francophones, **Jean-Claude BEACCO**, professeur des Universités, expert auprès du Conseil de l'Europe, **Robert BOUCHARD**, professeur des Universités, **Jean-Claude BOUVIER**, professeur des Universités, **Jean-Pierre CUQ**, professeur des Universités, **Delphine DENIS**, professeure des Universités, **André FLIELLER**, professeur des Universités, **Suzy HALIMI**, professeure des Universités, **Bernard HARMEGNIES**, directeur de l'Institut de linguistique, Université de Mons-Hainaut, **Richard LESCURE**, professeur des Universités, **Sophie LOVY**, sous-directrice du français, Direction de la coopération culturelle et du français, ministère des Affaires étrangères, **Jean-Marc LUSCHER**, Université de Genève, **Denise LUSSIER**, Université de Montréal, **Jean-Marc MONTEIL**, directeur, Direction générale de l'enseignement supérieur, ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, **Michel PERRIN**, professeur des Universités, **Christelle REGGIANNI**, professeure des Universités, **Henriette WALTER**, professeure des Universités.

Un Comité d'experts s'assure de la mise en oeuvre de ces orientations.

## > aspects qualitatifs : le processus de gestion opérationnelle certifié ISO 9001

La démarche qualité, entamée dès sa création, a abouti en décembre 2002 à l'obtention d'une certification ISO 9001 version 2000 pour le TCF et a été renouvelée en janvier 2006 pour 3 ans. La mise en place du système de management de la qualité a permis de formaliser, de façon normative, les processus de management, de conception, de développement et de gestion opérationnelle du TCF.

Chaque année, un audit de surveillance garantit le bon fonctionnement des procédures et des processus de la démarche qualité.

## 3 Centres agréés, sessions et inscriptions

### Qui peut ouvrir un centre agréé ?

Les demandes d'agrément pour devenir centre de passation du TCF peuvent émaner d'organismes français et étrangers.

Plus de **600 centres agréés** ont déjà été ouverts dans **130 pays**. Le nombre de centres de passation du TCF d'un pays n'est pas limité.

En France, il existe plus de **190 centres agréés** répartis dans tout le pays (universités, Grandes écoles et centres de langues). À titre d'exemple, l'Institut d'études politiques de Paris, l'École Polytechnique, l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales), l'INSA (Institut national des sciences appliquées) ont choisi le TCF pour évaluer le niveau de français de leurs étudiants étrangers.

À l'étranger, plus de **420 organismes** sont devenus centres de passation : universités, ambassades de France, instituts et centres culturels, alliances françaises, instituts de formation.

Les centres doivent répondre à un certain nombre de critères décrits dans le dossier de demande d'agrément téléchargeable sur le site [www.ciep.fr/tcf](http://www.ciep.fr/tcf).

La liste des centres agréés est consultable sur le site du CIEP.

## *Quand ont lieu les sessions de passation ?*

Les centres agréés peuvent organiser des sessions de passation du TCF chaque mois, en choisissant une ou plusieurs dates parmi les dix derniers jours du mois.

Un millier de sessions sont ainsi organisées chaque année. Les dates de sessions peuvent être obtenues auprès des centres agréés. Des sessions sont organisées par le CIEP tous les derniers mercredis de chaque mois.

Certains centres, disposant d'un équipement spécifique, peuvent faire passer le [TCF en version électronique, sur ordinateur](#).

Ils doivent en adresser la demande au CIEP (Pôle évaluation et certifications). Les premières sessions pourront commencer deux mois après la date d'acceptation.

## *Comment s'inscrire ?*

En contactant le centre agréé.

Pour les sessions au CIEP, en téléphonant au +33 (0)1 45 07 60 60 ou en envoyant un courriel à [tcf@ciep.fr](mailto:tcf@ciep.fr)

# 4

## Profil du candidat

Depuis janvier 2002, date de sa création, plus de 120 000 candidats ont présenté le TCF parmi lesquels plus de la moitié ont également présenté les épreuves facultatives. Les candidats viennent de tous les continents.

Les candidats inscrits au TCF représentent 151 nationalités différentes.

La moitié des candidats inscrits au TCF ont entre 19 et 26 ans (âge moyen : 24 ans).

## 5

### Se préparer au TCF

- > *Guide officiel, Test de connaissance du français, activités d'entraînement*, éditions Didier
- > *TCF, 250 activités*, collection *Le Nouvel Entraînez-vous*, éditions CLE International
- > *Cédérom d'entraînement au TCF*, CIEP/CNED
- > Manuel du candidat téléchargeable sur le site du CIEP
- > Entraînement aux épreuves obligatoires du TCF, sur le site des éditions Didier : [www.editionsdidier.com](http://www.editionsdidier.com)
- > Entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF, niveaux 5 et 6, sur le site de Radio France Internationale (RFI) : [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)

## 6

### Documentation TCF réservée aux centres agréés

(téléchargeable sur le site du CIEP)

- > manuel du responsable de la passation TCF en pdf
- > rapport annuel en pdf
- > qualités psychométriques du TCF en pdf
- > dossier de demande d'agrément de centre de passation du TCF en pdf
- > bon de commande de tests en pdf



Pour plus d'information : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)



Centre international d'études pédagogiques

Pôle évaluation et certifications

1 avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex - France

Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 60 - Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 24

Contact : [tcf@ciep.fr](mailto:tcf@ciep.fr) - Site internet : [www.ciep.fr/tcf](http://www.ciep.fr/tcf)

**MANAGEMENT DE  
LA QUALITÉ**

Nous sommes certifiés

Service national agréé  
n° 101 902 1080

